

The logo of the French Socialist Party (PS), consisting of the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font.

Paris, le 25 Novembre 2010

Communiqué

Charlotte Brun,

Secrétaire nationale aux personnes âgées, handicap et dépendance

Le Parti socialiste est mobilisé pour apporter une réponse collective et solidaire à la perte d'autonomie

Plusieurs milliers de personnes ont défilé jeudi à Paris pour manifester leur vigilance, après les annonces de Nicolas Sarkozy et de François Fillon sur ce que la droite s'obstine à appeler le "chantier de la dépendance". Le Parti socialiste était représenté dans le cortège par Charlotte Brun, Secrétaire nationale aux personnes âgées, handicap et dépendance et par Danièle Hoffmann-Rispal, députée de Paris.

Le succès de cette manifestation montre que l'inquiétude progresse. Lorsque le Premier ministre se félicite d'avoir "modernisé" et "sauvé" notre système de protection sociale, alors qu'a été imposé une réforme injuste et inefficace malgré l'opposition des Français, on peut légitimement douter de la volonté de la droite d'améliorer la situation des personnes âgées.

Lorsqu'il promet d'élargir la " grande consultation "annoncée par le Président de la République à toute la protection sociale, c'est encore une fois pour gagner du temps et pour faire croire aux Français qu'il s'agit uniquement de questions financières.

Lorsque son ministre du Budget agite le chiffre de 30 milliards nécessaires pour financer la dépendance, c'est pour affoler la population et préparer la voie à une privatisation du risque. 22 milliards sont déjà mobilisés actuellement pour prendre en charge la dépendance (assurance maladie, conseils généraux et familles confondus). C'est donc un financement de 8 milliards qui doit être dégagé. C'est une somme importante, mais si l'on remet à plat l'ensemble de la fiscalité, comme le Parti socialiste s'y est engagé, il est possible d'affecter une partie des ressources à ce dossier prioritaire.

Le Parti socialiste refuse tout catastrophisme. Il **rappelle qu'il milite pour un nouveau droit universel à la compensation de la perte de l'autonomie tout au long de la vie**, quel que soit l'âge de la personne et son type de déficience, financé par la solidarité nationale.